



Un nouveau laboratoire de R&D pour Magnisense près de Lyon

La start-up **Magnisense** engage un programme de 3 millions d'euros sur son site de Dardilly (Rhône) pour accélérer la mise sur le marché de ses tests de diagnostic d'urgence pour maladies cardiovasculaires. La société parisienne **Magnisense** a inauguré vendredi 30 janvier son nouveau laboratoire de recherche-développement sur le site du Campus à Dardilly, près de Lyon (Rhône). Dix personnes, essentiellement des biologistes, travaillent dans ces locaux de 300 mètres carrés sur les marqueurs cardiaques : la troponine, le BNP et la fibrinogène. **Magnisense** conçoit et développe des tests de diagnostic d'urgence pour maladies cardiovasculaires, notamment l'infarctus du myocarde, à partir d'une technologie utilisant des nanoparticules magnétiques. Ces tests permettent de réaliser des diagnostics quantitatifs sensibles aux marqueurs cardiaques directement en sang total en quinze minutes. Actionnaire de la société, le chercheur russe Petr Nikitin de l'Institut général de physique de Moscou est à l'origine de cette technologie. Les autres actionnaires de **Magnisense** sont des business angels parmi lesquels Daniel Bernard et Jean-Patrick Voisin. La société vient de se voir attribuer par Bpifrance une aide de 1,2 million d'euros, sous la forme d'une avance remboursable, pour son projet MI2 (MIAtech Instrumentation & Innovation) qui va permettre d'accélérer la mise sur le marché de ses tests de diagnostic d'urgence et d'exploiter davantage le potentiel de cette technologie. Dans le cadre de ce programme d'un montant de 3 millions d'euros, **Magnisense** va aussi travailler à la miniaturisation de son lecteur. Partenariat avec des sous-traitants de Rhône-Alpes L'objectif de sa directrice générale, **Lyse Santoro**, est de mettre ces produits sur le marché en 2016 après des essais conduits en partenariat avec l'hôpital Lariboisière (Paris) et les hôpitaux Lyon Sud. Les prochains mois seront également consacrés à l'enregistrement du produit, à son autocertification (la société est certifiée ISO 13485) et à son industrialisation. **Magnisense** prévoit de faire appel à des sous-traitants régionaux en Rhône-Alpes. La société va d'abord mettre ses lecteurs à disposition des services d'urgence. Son chiffre d'affaires proviendra de la vente de consommables à raison de trois tests réalisés par patient. En France, plus de 1,2 million de personnes consultent chaque année les services d'urgence pour un risque cardiovasculaire. Avec 17 millions de décès par an, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde. Membre des pôles de compétitivité Medicen et Lyonbiopôle, **Magnisense** a obtenu en décembre 2014 le label Entreprise innovante des pôles. Vincent Charbonnier